

Image not found or type unknown



Mobil-home sur terrain non constructible

Par **montheil**, le **20/03/2008** à **15:25**

Bonjour, mes parents ont un mobil-home sur leur terrain non constructible; le ministere de l'environnement leur a envoyé un courrier leur demandant d'enlever leur mobil-home. Vu que le mobil-home est sur ce terrain depuis 16 ans, n'y a t-il pas possibilité d'un recours? Je vous remercie de votre reponse